

**GRANDLYON**  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS**  
**DU BUREAU**

Bureau du **9 février 2009**

Décision n° **B-2009-0581**

commune (s) : Corbas

objet : Déclassement d'une partie du domaine public de voirie communautaire de la rue de Savoie

service : Direction générale - Direction de la voirie

**Rapporteur** : Monsieur Abadie

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : 4 février 2009

Compte-rendu affiché le : 10 février 2009

Présents : MM. Collomb, Darne J., Reppelin, Mme Elmalan, MM. Buna, Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mme Besson, MM. Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Rivalta, Julien-Laferrière, Imbert A, Sangalli.

Absents excusés : M. Philip, Mme David M., M. Desseigne (pouvoir à M. Imbert A), Mme Frih (pouvoir à M. Blein).

Absents non excusés : MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, MM. Daclin, Barge, Passi, Charles, Vesco, Assi, David G., Lebuhotel.

**Bureau du 9 février 2009**

**Décision n° B-2009-0581**

objet : **Déclassement d'une partie du domaine public de voirie communautaire de la rue de Savoie**

service : Direction générale - Direction de la voirie

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 22 janvier 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2008-0006 en date du 25 avril 2008, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.9.

Dans le cadre d'un échange global, entre le conseil général du Rhône et la Communauté urbaine, de plusieurs voiries situées sur certaines communes de l'est lyonnais, il est envisagé la cession de la rue de Savoie à Corbas.

Afin de finaliser la cession de cette voirie, il apparaît nécessaire de procéder au déclassement d'une portion de la voie d'une superficie de 464 mètres carrés et identifiée **A** sur le plan joint au dossier.

Les services communautaires consultés sont favorables au déclassement de cette partie de la rue de Savoie à Corbas.

L'enquête technique a fait apparaître la présence de nombreux réseaux, notamment : ERDF, GRDF, France Télécom, Neuf Télécom, Véolia, SDEI...dont l'acquéreur fera son affaire ;

Vu ledit dossier ;

**DECIDE**

**1° - Prononce**, après désaffectation, le déclassement d'une partie du domaine public de voirie communautaire de la rue de Savoie à Corbas d'une superficie de 464 mètres carrés identifiée **A** sur le plan joint au dossier.

**2° - Autorise** monsieur le président à signer l'acte authentique comportant transfert de propriété au profit du Conseil général du Rhône.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 10 février 2009.**